

RAPPORT D'ÉVALUATION  
APPEL D'OFFRES EN ENTREPRISE TOTALE

# Ecole professionnelle de Vennes (EPV)

avenue de Valmont 28a, 28b et 28c – Lausanne





## Ecole professionnelle de Vennes (EPV)

AVENUE DE VALMONT – LAUSANNE

APPEL D'OFFRES EN ENTREPRISE TOTALE

RAPPORT D'ÉVALUATION

FÉVRIER 2021

---

<b>1.</b>	<b>PRÉAMBULE</b>	
1.1	Contexte	02
1.2	Expression du besoin	02
1.3	Objets composant le projet	02
1.4	Programme	02
1.5	Terrain et implantation du projet	02
1.6	Définition du projet	03
1.7	Projet élaboré par le maître de l'ouvrage et ses mandataires	04

---

<b>2.</b>	<b>CADRE DE LA PROCÉDURE</b>	
2.1	Maître de l'ouvrage, adjudicateur	08
2.2	Organisation de la procédure	08
2.3	Objet du marché	08
2.4	Type de procédure	08
2.5	Comité d'évaluation	09
2.6	Spécialistes conseils	09

---

<b>3.</b>	<b>DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE</b>	
3.1	Questions des candidats	10
3.2	Remise et ouverture des offres	10
3.3	Demandes de clarification	10
3.4	Comité d'évaluation	10
3.5	Contrôle de conformité	10
3.6	Critères d'aptitude et d'adjudication	11
3.7	Principe de notation	11
3.8	Synthèse des notes	13
3.9	Lauréat	16
3.10	Notification de la décision d'adjudication	16
3.11	Validation	16

## 1. Préambule

---

### 1.1 Contexte

Le rapport du Conseil d'Etat de janvier 2013 relatif à la planification des constructions scolaires de l'enseignement post-obligatoire, a fait état des projets en cours ou à l'étude en vue de répondre aux besoins à court et à moyen termes des écoles professionnelles et de métiers vaudois.

L'évolution de 2012 à 2017 atteste une croissance des classes de 3.5%. Cette évolution s'explique par des variables partiellement liées à la croissance démographique (croissance de 1.7% des jeunes âgés de 15 à 19 ans entre 2014 et 2017), mais surtout à des facteurs d'ordre politique (le pilotage de la formation professionnelle est dicté par le Secrétariat d'Etat à la Formation, la Recherche et l'Innovation – SEFRI), économique (le nombre de places d'apprentissage dépend de la conjoncture économique), institutionnel (la richesse de l'offre de la formation professionnelle vaudoise permet d'accueillir les apprenti-e-s d'autres cantons) et individuel (l'âge moyen d'entrée en apprentissage se situe à 18 ans et quelques mois).

### 1.2 Expression du besoin

Compte tenu du contexte de croissance évoqué ci-dessus, les études préliminaires menées par la DGIP depuis l'été 2017 mettent en évidence la nécessité de compléter la structure existante dédiée à la formation professionnelle sur le site de Lausanne-Vennes.

Un des piliers de la stratégie immobilière de l'Etat de Vaud est de privilégier la propriété plutôt que la location. Cette option est retenue principalement pour la localisation des entités conduisant des activités pérennes.

En conséquence le regroupement d'activités de certains établissements de la formation professionnelle, ainsi que l'élargissement d'une offre déjà disponible sur ce site, justifie la planification des trois nouveaux bâtiments de formation professionnelle du projet de l'Ecole Professionnelle de Vennes (EPV), dont un sera principalement dédié au Centre d'Orientation et de Formation Professionnelle (COFOP), métiers de bouche (formation boulangerie, pâtisserie et confiserie) et aux espaces collectifs et les deux autres principalement dédiés à l'Ecole Technique – Ecole des Métiers de Lausanne (ETML) afin d'abriter la formation des informaticiens.

L'objectif est de mettre impérativement à disposition ces locaux pour la rentrée scolaire de 2022.

### 1.3 Objets composant le projet

La nouvelle entité EPV organise son programme en trois volumes, articulés autour de deux séquoias centenaires. L'école se développe autour de la cour commune, générée par les espaces définis entre le bâti et les deux arbres remarquables. Un petit abri minéral complète le bâti. Trois accès desservent le nouveau complexe :

- un accès véhicule, pour services, livraisons, également accessible pour les personnes à mobilité réduite ;
- le large escalier inséré dans le talus en lisière du feuillage des conifères, au pied duquel stationnera le camion pompier en cas d'intervention ;
- le passage sous la couronne des conifères.

### 1.4 Programme

Les principaux locaux qui constituent l'extension de l'EPV sont :

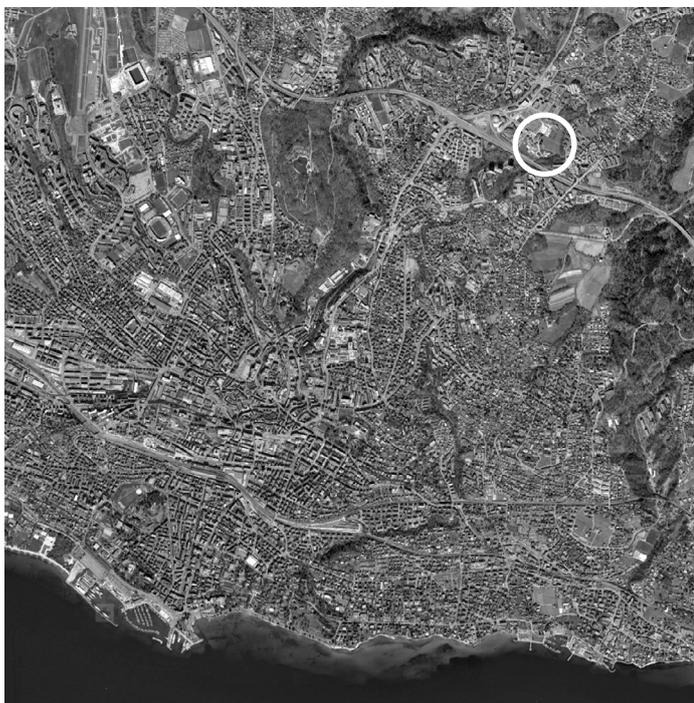
- 19 locaux – ETML – salles d'enseignement
- 5 locaux – ETML – administration
- 12 locaux – COFOP
- 1 espace collectif
- 14 locaux de service
- 8 locaux et gaines techniques, réserve
- 22 circulations et issues de secours

### 1.5 Terrain et implantation du projet

Le terrain choisi (parcelle n° 7311, propriété de l'Etat de Vaud) se situe sur la commune de Lausanne (PAC n° 309 Vennes), voisin du COFOP et de l'Etablissement Vaudois d'Accueil des Migrants (EVAM), il est séparé en deux parcelles, une pour le projet de l'EPV (utilisateur: DGEP) et l'autre pour la maison de l'environnement (utilisateur: DGE) actuellement en cours de construction. Une ligne CFF MT (moyenne tension) traverse la parcelle.

Le terrain est accessible à pied via les transports publics bus et métro. Huit places de parc automobile seront réservées pour l'EPV dans le parking sous le nouveau bâtiment situé au nord-ouest du COFOP et dédié aux sciences de la vie. Sur le site du COFOP, 145 places 2 roues (scooter, vélo) seront ajoutées à l'offre actuelle. Toutes ces places de stationnement ne font pas partie du périmètre confié à l'ET.

La parcelle retenue pour l'implantation du bâtiment se trouve au sud de la ligne MT des CFF et à l'ouest du bâtiment AOP 1 du site du COFOP.



## 1.6 Définition du projet

### Objet de référence

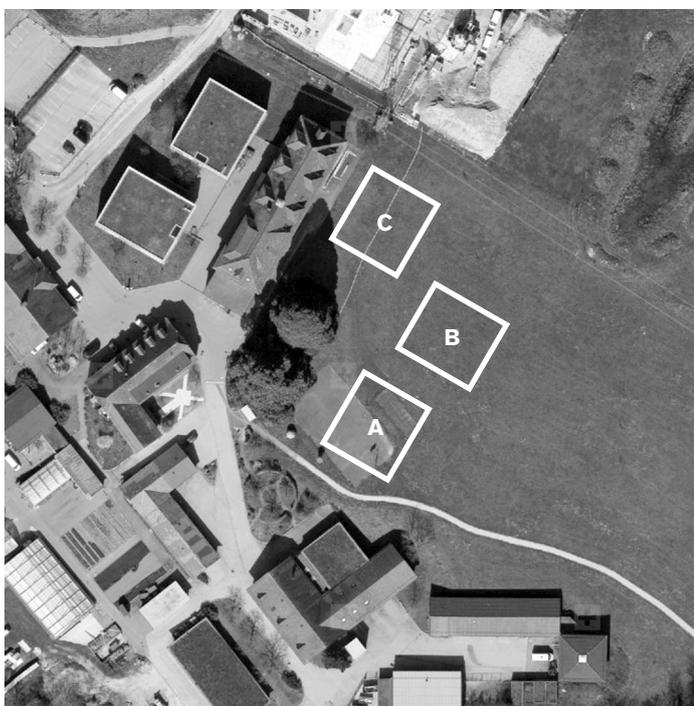
Cette nouvelle école se base sur les principes constructifs et architecturaux de la réalisation éprouvée du CHARTEM. Cette référence est donnée à titre indicatif, les exigences et documents de l'appel d'offres font foi.

### Utilisation intensive et rationnelle du bois

Le maître d'ouvrage attache une importance particulière à la mise en œuvre de matériaux de construction renouvelables, écologiques et recyclables avec une faible part d'énergie grise et d'émission de gaz à effet de serre. Ainsi, le projet intégrera l'utilisation intensive et rationnelle du bois dans la construction : par exemple au niveau des structures porteuses, des façades ou des aménagements intérieurs (cloisonnements).

### Cadre budgétaire

Le budget cible pour les prestations attendues de la part des candidats est de CHF 12 600 000.- TVA comprise, pour les CFC 1 à 5 partiellement et hors CFC 9 pour une construction labellisée SméOEnergie+environnement.



### 1.7 Projet élaboré par le maître de l'ouvrage et ses mandataires

Une équipe pluridisciplinaire de mandataires a développé un avant-projet, dont les traits essentiels sont les suivants :

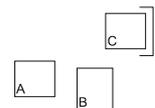
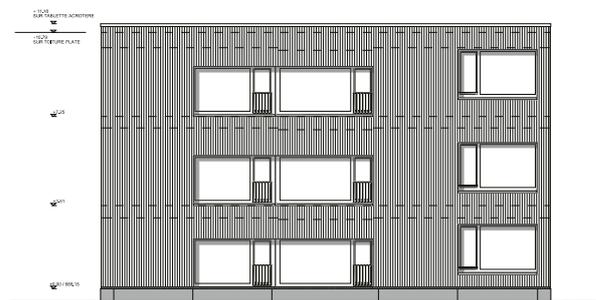
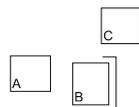
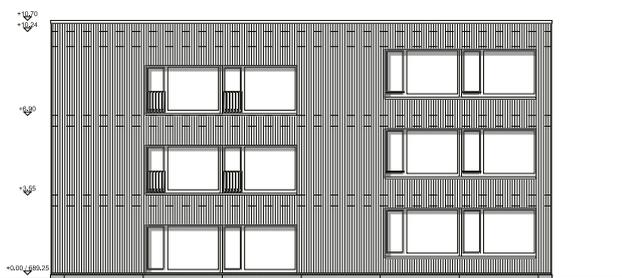
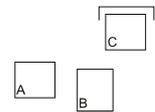
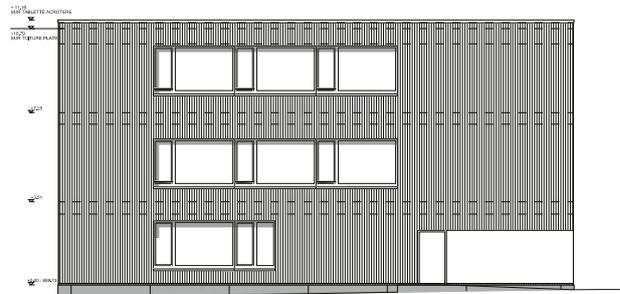
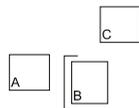
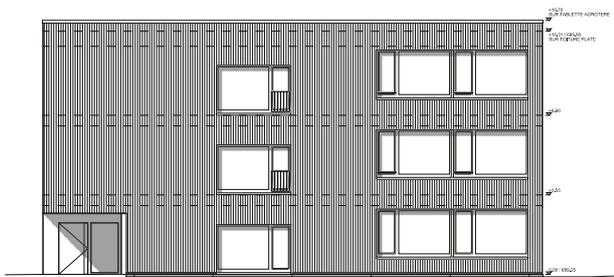
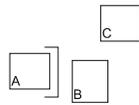
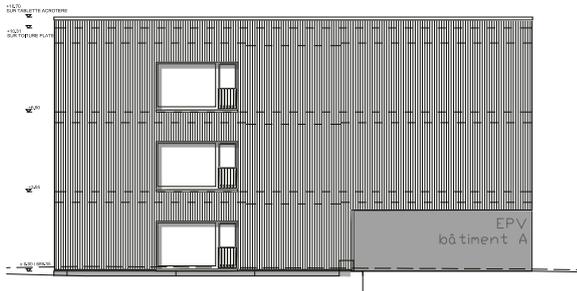
Le projet est composé de 3 bâtiments similaires dénommés A, B et C en progressant du sud au nord. Cette implantation maintient le rapport d'échelle plein-vidé présent sur le site, tout en conférant à cette nouvelle structure une identité propre, identifiable au sein du centre de formation. Les dimensions des bâtiments en termes de surface et volume sont proches des 2 bâtiments du COFOP-Chartem, soit environ 20 m × 20 m en plan ; en R+2 pour les 3 bâtiments. Seul le bâtiment C possède un sous-sol partiel.

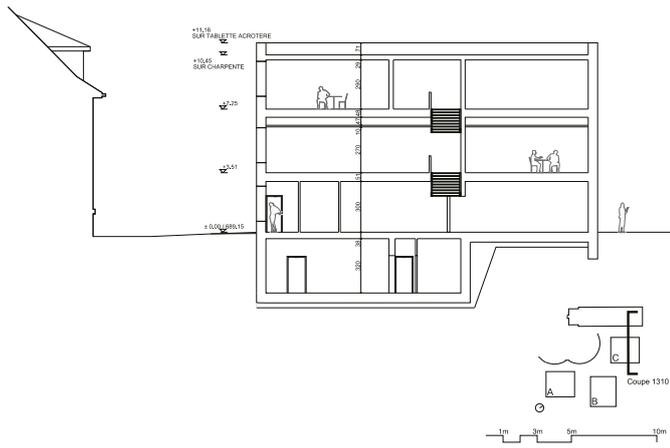
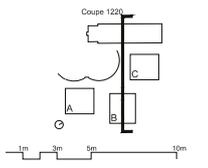
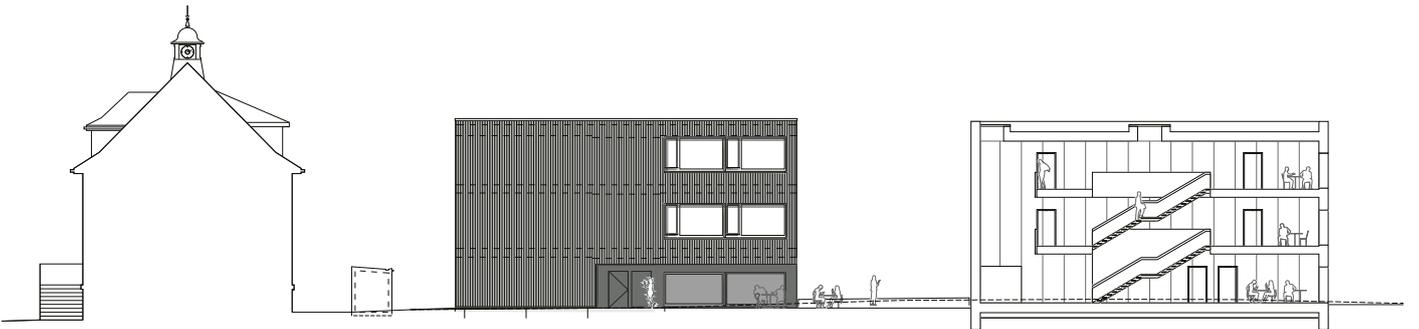
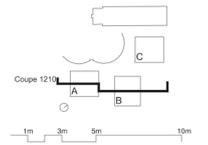
Les 3 bâtiments hébergent au global 17 salles d'enseignements, 3 ateliers, des locaux pour les enseignants, des locaux administratifs et d'exploitation, des locaux collectifs (cafeteria, réfectoire, etc) pour une surface utile d'environ 2310 m<sup>2</sup> et une surface de plancher de 3828 m<sup>2</sup>.

Le bois est utilisé de manière intensive et rationnelle (structure, façades, parois). Ces bâtiments présenteront des performances équivalentes à Minergie-P ECO démontrées par l'obtention du label SmEO, selon la directive pour l'efficacité énergétique et la durabilité des bâtiments et constructions du 7 juin 2017 émise par le Conseil d'Etat (Vaud).

Cet appel d'offres (AO) est basé sur un développement des études au stade d'avant-projet au sens de la SIA (PP31). En raison des délais courts à respecter, le maître de l'ouvrage et ses mandataires constituent le dossier d'enquête et sont responsables de l'obtention de l'autorisation (PP 33) en parallèle de l'AO et de l'adjudication du présent marché.









## 2. Cadre de la procédure

---

### 2.1 Maître de l'ouvrage, adjudicateur

Le maître de l'ouvrage et pouvoir adjudicateur est l'Etat de Vaud. Il est représenté par la Direction générale des immeubles et du patrimoine (DGIP).

Etat de Vaud  
Département des Finances et des Relations Extérieures  
Direction générale des immeubles et du patrimoine  
Place de la Riponne 10 CH – 1014 Lausanne

### 2.2 Organisateur de la procédure

L'organisation de l'appel d'offres a été assurée par la société EAS SA.

EAS SA  
avenue du Théâtre 2–4, CH-1005 Lausanne  
Jean-Baptiste Brunet  
jbb@e-as.ch

### 2.3 Objet du marché

Le marché portait sur les études partielles et la construction de l'école professionnelle de Vennes dans le cadre d'un contrat en Entreprise Totale (ET).

Au sens du Guide Romand des marchés publics, il s'agit d'un marché d'entreprise totale (marchés de services et de travaux) qui englobe notamment :

- l'exécution au sens des règlements SIA 102, 103, 105, 108 et 112 des phases d'études ;
- la construction et la mise en service sans défaut de l'ouvrage ainsi défini ;
- la garantie et l'optimisation du fonctionnement.

La présente procédure est un appel d'offres. En effet, un cahier des charges détaillé a été remis aux soumissionnaires (avec des annexes techniques), basé sur un avant-projet de l'ouvrage (phase partielle 31 selon SIA). En outre, les offres ont été évaluées selon des critères et sous-critères qui permettent d'identifier celle qui est économiquement la plus avantageuse.

### 2.4 Type de procédure

Le présent appel d'offres s'est déroulé selon une procédure ouverte conforme aux dispositions légales suivantes :

- l'accord OMC du 15.4.1994 sur les marchés publics ;
- l'accord bilatéral entre la Suisse et la Communauté européenne sur certains aspects relatifs aux marchés publics, entré en vigueur le 1.6.2002 ;
- la Loi fédérale sur les cartels et autres restrictions à la concurrence du 06.10.1995 ;
- la Loi fédérale sur la concurrence déloyale (LCD) du 19.12.86 ;
- la Loi fédérale sur le marché intérieur (LMI) du 06.10.1995, état au 01.01.2007 ;
- l'accord intercantonal sur les marchés publics (AIMP) du 25.11.94, révisé le 15.03.2001, ainsi que ses directives d'exécution ;
- la Loi cantonale ou décret d'adhésion à l'accord intercantonal sur les marchés publics ;
- la Loi cantonale vaudoise du 24.6.1996 sur les marchés publics ;
- le règlement cantonal vaudois du 07.07.2004 sur les marchés publics.

L'annonce officielle de l'appel d'offres a été publiée dans la *Feuille des Avis Officiels* du canton de Vaud et sur le site [simap.ch](http://simap.ch), le 07.08.2020.

## 2.5 Comité d'évaluation

Les offres ont été évaluées par un comité constitué des personnes suivantes :

### PRÉSIDENT DU COMITÉ

**M. Emmanuel Ventura** – ARCHITECTE, ÉTAT DE VAUD, DFIRE-DGIP-DAI,  
ARCHITECTE CANTONAL

### MEMBRES DU COMITÉ

**M. Frédéric Abbet** – ARCHITECTE, ÉTAT DE VAUD, DFIRE-DGIP, RESP. DOR

**M. Christopher Pyroth** – INGÉNIEUR, ÉTAT DE VAUD, DFIRE-DGIP,  
UNITÉ INGÉNIERIE

**M. François Chapuis** – ÉTAT DE VAUD, DFJC-DGEP,  
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

**M. Louis Staffoni** – ÉTAT DE VAUD, DFJC-DGEP, ÉCOLE PROFESSIONNELLE,  
DIRECTEUR

### MEMBRES INDÉPENDANTS

**M. Serge Fehlmann** – ARCHITECTE, MORGES

**M. Adrien Etchegaray** – INGÉNIEUR BOIS, CBT SA, ST-SULPICE

### MEMBRES SUPPLÉANTS

**M. Pierre de Almeida** – ARCHITECTE, ÉTAT DE VAUD, DFIRE-DGIP-DAI,  
RESPONSABLE ADMINISTRATIF AI

**M. Christophe Unger** – ÉTAT DE VAUD, DFJC-DGEP-ETML, DIRECTEUR

## 2.6 Spécialistes conseils

Le comité d'évaluation a été assisté dans son travail par les spécialistes conseils suivants :

### SPÉCIALISTES LIÉS AU MANDANT

**M. Eric de Murali** – ARCHITECTE, ÉTAT DE VAUD, DFIRE-DGIP, DAI,  
CHEF DE PROJET

**M. Roberto Ferrari** – ÉTAT DE VAUD, DGEP, ETML, DOYEN

**M. Bertrand Sahli** – ÉTAT DE VAUD, DGEP, ETML, MAÎTRE PRINCIPAL

### SPÉCIALISTES INDÉPENDANTS

**M. Miralem Durek** – INGÉNIEUR ÉLECTRICITÉ, MAB INGÉNIERIE SA, MORGES

**M. Cédric Haldimann** – WEINMANN ENERGIES, INGÉNIEUR CVS

**M. Pascal Zurflueh** – SPÉCIALISTE CUISINE, ECCP SÀRL, MÉZIÈRES

**M. Jean-Baptiste Brunet** – E-AS SA, LAUSANNE

**M. Marc Laracine** – SPÉCIALISTE EN PROTECTION INCENDIE,  
CBT SA, ST-SULPICE



### 3. Déroulement de la procédure

---

#### 3.1 Questions des candidats

Les candidats ont eu la possibilité de poser leurs questions par écrit avant le 16.10.2020 à l'adresse email de l'organisateur.

#### 3.2 Remise et ouverture des offres

Le délai de réception des offres était fixé au 04.12.2020. Les offres ont été réceptionnées à la société EAS SA.

L'ouverture des offres a eu lieu le 04.12.2020 à 11h00 en présence de M. Jean-Baptiste Brunet (EAS SA) et M. Eric de Muralt (DGIP).

Neuf offres ont été reçues :

---

COMPLEXBAU SA LAUSANNE

---

EDIFEA SA GENÈVE

---

ERNE AG HOLZBAU PENTHALAZ

---

EYAB + SCHAERHOLZBAU LAUSANNE / ALTBÜRON

---

GRISONI ZAUGG SA VUADENS

---

HRS REAL ESTATE SA ST-SULPICE

---

JPF ENTREPRISE GÉNÉRALE SA BULLE

---

RENGGLI SA GRANGES-PACCOT

---

STEINER SA TOLOCHENAZ

---

#### 3.3 Demandes de clarification

Conformément à l'art. 34 RLMP-VD, des demandes de clarification des offres ont été sollicitées auprès de plusieurs candidats par l'organisateur de la procédure, avec l'accord préalable de l'adjudicateur.

La copie de ces demandes et des réponses apportées par les candidats est détenue par le maître de l'ouvrage.

#### 3.4 Comité d'évaluation

Le comité d'évaluation s'est réuni au COFOP, les 4 et 5 février 2021 de 8 h30 à 16 h00, pour évaluer les offres.

#### 3.5 Contrôle de conformité

Le contrôle de conformité a été établi par l'organisateur de la procédure en respect formel des éléments suivants :

- l'offre a été remise dans les délais ;
- l'offre est correctement remplie et tous les documents demandés ont été remis ;
- l'offre est datée et signée par le soumissionnaire ;
- l'offre est rédigée en français ;
- l'offre ne révèle pas contenir de faux renseignements (documents fallacieux ou erronés, informations caduques ou mensongères, preuves falsifiées ou douteuses, signatures non valables, etc) ;
- les conditions de participation sont remplies par le soumissionnaire.

L'examen de conformité a été présenté par l'organisateur de la procédure au comité d'évaluation.

### 3.6 Critères d'aptitude et d'adjudication

Les soumissionnaires ont été évalués selon les critères d'aptitude, d'adjudication et leurs pondérations ci-dessous :

CRITÈRES (ET SOUS-CRITÈRES)		PONDÉRATION
<b>1</b>	<b>Prix</b>	<b>40 %</b>
1.1	Montant total de l'offre financière en rapport avec le cahier des charges (R1).	36 %
1.2	Montant de l'offre réservé aux honoraires, frais et marge pour risques, garanties et bénéfice de l'ET (dénommé « chapeau de l'ET ») (R1).	4 %
<b>2</b>	<b>Organisation pour l'exécution du marché</b>	<b>14 %</b>
2.1	Nombre, planification et disponibilité des moyens et des ressources pour l'exécution du marché (R6).	7 %
2.2	Qualifications des personnes-clés désignées pour l'exécution du marché (R9).	7 %
<b>3</b>	<b>Qualités techniques de l'offre</b>	<b>35 %</b>
	Qualité et adéquation des solutions techniques proposées pour l'exécution du marché.	
3.1	Dossier architectural : architecture.	11 %
3.2	Dossier technique : utilisation intensive et rationnelle du bois.	4 %
3.3	Dossier technique : exemplarité énergétique.	4 %
3.4	Dossier technique : ingénieur civil.	4 %
3.5	Dossier technique : ingénieur électricité.	4 %
3.6	Dossier technique : ingénieur CVS.	4 %
3.7	Dossier technique : spécialiste cuisine.	4 %
<b>4</b>	<b>Organisation de base du candidat ou du soumissionnaire</b>	<b>6 %</b>
4.1	Organisation, qualité du soumissionnaire pour satisfaire les exigences du client (Q1).	2 %
4.2	Contribution du soumissionnaire à la composante sociale et environnementale du développement durable (Q5+6+7 selon DRUIDE 1.2.3).	4 %
<b>5</b>	<b>Références du candidat ou du soumissionnaire</b>	<b>5 %</b>
5.1	Quantité et qualité des références (Q8).	5 %

Les offres des soumissionnaires qui n'ont pas reçu au moins la moyenne de 3 sur l'ensemble des critères d'aptitude 4 et 5 sont écartées de la procédure et ne sont pas évaluées.

L'adjudication est basée sur l'évaluation de l'ensemble des critères (de 1 à 5).

### 3.7 Principe de notation

Le comité d'évaluation a attribué pour chaque critère une note d'appréciation allant de 0 à 5 (les demi-points pouvant être utilisés si nécessaire) selon le barème suivant :

(à l'exception du critère 1. Prix)

#### BARÈME D'ÉVALUATION DES CRITÈRES D'ADJUDICATION

##### 0 Aucune possibilité d'évaluation

Soumissionnaire qui n'a pas fourni l'information ou le document demandé par rapport à un critère fixé.

##### 1 Insuffisant

Soumissionnaire qui a fourni l'information ou le document demandé par rapport à un critère fixé, mais dont le contenu ne répond pas aux attentes.

##### 2 Partiellement suffisant

Soumissionnaire qui a fourni l'information ou le document demandé par rapport à un critère fixé, mais dont le contenu ne répond que partiellement aux attentes.

##### 3 Suffisant

Soumissionnaire qui a fourni l'information ou le document demandé par rapport à un critère fixé et dont le contenu répond aux attentes minimales, mais qui ne présente aucun avantage particulier par rapport aux autres soumissionnaires.

##### 4 Bon et avantageux

Soumissionnaire qui a fourni l'information ou le document demandé par rapport à un critère fixé, dont le contenu répond aux attentes et qui présente un minimum d'avantages particuliers par rapport aux autres soumissionnaires, ceci sans tomber dans la sur-qualité et la surqualification.

##### 5 Très intéressant

Soumissionnaire qui a fourni l'information ou le document demandé par rapport à un critère fixé, dont le contenu répond aux attentes et qui présente beaucoup d'avantages particuliers par rapport aux autres soumissionnaires, ceci sans tomber dans la sur-qualité et la surqualification.

La note finale a résulté de l'addition des notes pondérées arrondies au 100<sup>e</sup> de point.

L'offre qui obtient la note la plus élevée est désignée adjudicataire.

En cas d'égalité, l'ordre des critères prédominants est le suivant : adj. 2, adj. 3, adj. 1.



### 3.8 Synthèse des notes

#### LAURÉAT

<b>ERNE AG HOLZBAU PENTHALAZ</b>	
CONFORMITÉ DE L'OFFRE	OUI
<b>CRITÈRES D'APTITUDE ET D'ADJUDICATION</b>	
<b>1. PRIX HT</b>	
1.1 montant total de l'offre financière 36%	10 948 194.-
1.2 montant de l'offre « chapeau de l'ET » 4%	1 102 283.-
<b>2. ORGANISATION POUR L'EXÉCUTION DU MARCHÉ</b>	
2.1 moyens et ressources 7%	3.50
2.2 qualifications des personnes-clés 7%	4.00
<b>3. QUALITÉS TECHNIQUES DE L'OFFRE</b>	
3.1 architecture 11%	2.50
3.2 utilisation intensive et rationnelle du bois 5%	4.50
3.3 exemplarité énergétique 4%	3.00
3.4 ingénieur civil 4%	3.00
3.5 ingénieur électricité 4%	3.00
3.6 ingénieur CVS 4%	3.00
3.7 spécialiste cuisine 4%	3.00
<b>4. ORGANISATION DE BASE DU SOUMISSIONNAIRE</b>	
4.1 organisation qualité 2%	4.00
4.2 contribution au développement durable 4%	3.00
<b>5. RÉFÉRENCES DU SOUMISSIONNAIRE</b>	
5.1 références des sociétés 5%	4.00
<b>TOTAL DES POINTS PONDÉRÉS</b>	<b>382.4</b>
<b>RANG</b>	<b>1<sup>ER</sup> RANG</b>

<b>JPF ENTREPRISE GÉNÉRALE SA BULLE</b>	
CONFORMITÉ DE L'OFFRE	OUI
<b>CRITÈRES D'APTITUDE ET D'ADJUDICATION</b>	
<b>1. PRIX HT</b>	
1.1 montant total de l'offre financière 36%	12 165 332.-
1.2 montant de l'offre « chapeau de l'ET » 4%	710 000.-
<b>2. ORGANISATION POUR L'EXÉCUTION DU MARCHÉ</b>	
2.1 moyens et ressources 7%	2.50
2.2 qualifications des personnes-clés 7%	4.00
<b>3. QUALITÉS TECHNIQUES DE L'OFFRE</b>	
3.1 architecture 11%	2.50
3.2 utilisation intensive et rationnelle du bois 5%	3.00
3.3 exemplarité énergétique 4%	3.00
3.4 ingénieur civil 4%	3.00
3.5 ingénieur électricité 4%	3.00
3.6 ingénieur CVS 4%	3.00
3.7 spécialiste cuisine 4%	3.00
<b>4. ORGANISATION DE BASE DU SOUMISSIONNAIRE</b>	
4.1 organisation qualité 2%	5.00
4.2 contribution au développement durable 4%	5.00
<b>5. RÉFÉRENCES DU SOUMISSIONNAIRE</b>	
5.1 références des sociétés 5%	3.50
<b>TOTAL DES POINTS PONDÉRÉS</b>	<b>367.4</b>
<b>RANG</b>	<b>2<sup>E</sup> RANG</b>

#### HRS REAL ESTATE SA ST-SULPICE

CONFORMITÉ DE L'OFFRE	OUI
<b>CRITÈRES D'APTITUDE ET D'ADJUDICATION</b>	
<b>1. PRIX HT</b>	
1.1 montant total de l'offre financière 36%	12 474 689.-
1.2 montant de l'offre « chapeau de l'ET » 4%	1 185 938.-
<b>2. ORGANISATION POUR L'EXÉCUTION DU MARCHÉ</b>	
2.1 moyens et ressources 7%	3.50
2.2 qualifications des personnes-clés 7%	3.00
<b>3. QUALITÉS TECHNIQUES DE L'OFFRE</b>	
3.1 architecture 11%	3.00
3.2 utilisation intensive et rationnelle du bois 5%	4.00
3.3 exemplarité énergétique 4%	3.50
3.4 ingénieur civil 4%	3.50
3.5 ingénieur électricité 4%	3.00
3.6 ingénieur CVS 4%	3.00
3.7 spécialiste cuisine 4%	3.50
<b>4. ORGANISATION DE BASE DU SOUMISSIONNAIRE</b>	
4.1 organisation qualité 2%	5.00
4.2 contribution au développement durable 4%	4.00
<b>5. RÉFÉRENCES DU SOUMISSIONNAIRE</b>	
5.1 références des sociétés 5%	3.50
<b>TOTAL DES POINTS PONDÉRÉS</b>	<b>360.3</b>
<b>RANG</b>	<b>3<sup>E</sup> RANG</b>

<b>RENGGLI SA GRANGES-PACCOT</b>	
<b>CONFORMITÉ DE L'OFFRE</b>	<b>OUI</b>
<b>CRITÈRES D'APTITUDE ET D'ADJUDICATION</b>	
<b>1. PRIX HT</b>	
1.1 montant total de l'offre financière 36%	12 739 800.–
1.2 montant de l'offre « chapeau de l'ET » 4%	912 000.–
<b>2. ORGANISATION POUR L'EXÉCUTION DU MARCHÉ</b>	
2.1 moyens et ressources 7%	3.00
2.2 qualifications des personnes-clés 7%	3.00
<b>3. QUALITÉS TECHNIQUES DE L'OFFRE</b>	
3.1 architecture 11%	3.50
3.2 utilisation intensive et rationnelle du bois 5%	2.50
3.3 exemplarité énergétique 4%	3.50
3.4 ingénieur civil 4%	3.00
3.5 ingénieur électricité 4%	3.00
3.6 ingénieur CVS 4%	3.00
3.7 spécialiste cuisine 4%	3.50
<b>4. ORGANISATION DE BASE DU SOUMISSIONNAIRE</b>	
4.1 organisation qualité 2%	5.00
4.2 contribution au développement durable 4%	4.00
<b>5. RÉFÉRENCES DU SOUMISSIONNAIRE</b>	
5.1 références des sociétés 5%	3.50
<b>TOTAL DES POINTS PONDÉRÉS</b>	<b>357.6</b>
<b>RANG</b>	<b>4<sup>E</sup> RANG</b>

<b>COMPLEXBAU SA LAUSANNE</b>	
<b>CONFORMITÉ DE L'OFFRE</b>	<b>OUI</b>
<b>CRITÈRES D'APTITUDE ET D'ADJUDICATION</b>	
<b>1. PRIX HT</b>	
1.1 montant total de l'offre financière 36%	10 677 809.–
1.2 montant de l'offre « chapeau de l'ET » 4%	1 590 312.–
<b>2. ORGANISATION POUR L'EXÉCUTION DU MARCHÉ</b>	
2.1 moyens et ressources 7%	3.50
2.2 qualifications des personnes-clés 7%	2.50
<b>3. QUALITÉS TECHNIQUES DE L'OFFRE</b>	
3.1 architecture 11%	3.00
3.2 utilisation intensive et rationnelle du bois 5%	2.00
3.3 exemplarité énergétique 4%	3.50
3.4 ingénieur civil 4%	2.00
3.5 ingénieur électricité 4%	3.00
3.6 ingénieur CVS 4%	3.50
3.7 spécialiste cuisine 4%	2.50
<b>4. ORGANISATION DE BASE DU SOUMISSIONNAIRE</b>	
4.1 organisation qualité 2%	4.00
4.2 contribution au développement durable 4%	2.50
<b>5. RÉFÉRENCES DU SOUMISSIONNAIRE</b>	
5.1 références des sociétés 5%	3.00
<b>TOTAL DES POINTS PONDÉRÉS</b>	<b>354.0</b>
<b>RANG</b>	<b>6<sup>E</sup> RANG</b>

<b>STEINER SA TOLOCHENAZ</b>	
<b>CONFORMITÉ DE L'OFFRE</b>	<b>OUI</b>
<b>CRITÈRES D'APTITUDE ET D'ADJUDICATION</b>	
<b>1. PRIX HT</b>	
1.1 montant total de l'offre financière 36%	11 660 000.–
1.2 montant de l'offre « chapeau de l'ET » 4%	1 338 000.–
<b>2. ORGANISATION POUR L'EXÉCUTION DU MARCHÉ</b>	
2.1 moyens et ressources 7%	3.50
2.2 qualifications des personnes-clés 7%	2.50
<b>3. QUALITÉS TECHNIQUES DE L'OFFRE</b>	
3.1 architecture 11%	3.00
3.2 utilisation intensive et rationnelle du bois 5%	3.50
3.3 exemplarité énergétique 4%	3.00
3.4 ingénieur civil 4%	3.00
3.5 ingénieur électricité 4%	3.00
3.6 ingénieur CVS 4%	3.00
3.7 spécialiste cuisine 4%	2.50
<b>4. ORGANISATION DE BASE DU SOUMISSIONNAIRE</b>	
4.1 organisation qualité 2%	5.00
4.2 contribution au développement durable 4%	4.00
<b>5. RÉFÉRENCES DU SOUMISSIONNAIRE</b>	
5.1 références des sociétés 5%	3.50
<b>TOTAL DES POINTS PONDÉRÉS</b>	<b>356.3</b>
<b>RANG</b>	<b>5<sup>E</sup> RANG</b>

<b>GRISONI ZAUGG SA VUADENS</b>	
<b>CONFORMITÉ DE L'OFFRE</b>	<b>OUI</b>
<b>CRITÈRES D'APTITUDE ET D'ADJUDICATION</b>	
<b>1. PRIX HT</b>	
1.1 montant total de l'offre financière 36%	13 041 422.–
1.2 montant de l'offre « chapeau de l'ET » 4%	1 290 000.–
<b>2. ORGANISATION POUR L'EXÉCUTION DU MARCHÉ</b>	
2.1 moyens et ressources 7%	3.00
2.2 qualifications des personnes-clés 7%	2.00
<b>3. QUALITÉS TECHNIQUES DE L'OFFRE</b>	
3.1 architecture 11%	3.00
3.2 utilisation intensive et rationnelle du bois 5%	3.00
3.3 exemplarité énergétique 4%	3.50
3.4 ingénieur civil 4%	3.50
3.5 ingénieur électricité 4%	3.00
3.6 ingénieur CVS 4%	2.50
3.7 spécialiste cuisine 4%	3.00
<b>4. ORGANISATION DE BASE DU SOUMISSIONNAIRE</b>	
4.1 organisation qualité 2%	5.00
4.2 contribution au développement durable 4%	5.00
<b>5. RÉFÉRENCES DU SOUMISSIONNAIRE</b>	
5.1 références des sociétés 5%	3.00
<b>TOTAL DES POINTS PONDÉRÉS</b>	<b>330.8</b>
<b>RANG</b>	<b>7<sup>E</sup> RANG</b>

<b>EYAB + SCHAERHOLZBAU LAUSANNE / ALTBÜRON</b>	
<b>CONFORMITÉ DE L'OFFRE</b>	<b>OUI</b>
<b>CRITÈRES D'APTITUDE ET D'ADJUDICATION</b>	
<b>1. PRIX HT</b>	
1.1 montant total de l'offre financière 36%	12 356 219.–
1.2 montant de l'offre « chapeau de l'ET » 4%	921 000.–
<b>2. ORGANISATION POUR L'EXÉCUTION DU MARCHÉ</b>	
2.1 moyens et ressources 7%	2.50
2.2 qualifications des personnes-clés 7%	1.50
<b>3. QUALITÉS TECHNIQUES DE L'OFFRE</b>	
3.1 architecture 11%	2.50
3.2 utilisation intensive et rationnelle du bois 5%	3.00
3.3 exemplarité énergétique 4%	3.00
3.4 ingénieur civil 4%	2.00
3.5 ingénieur électricité 4%	3.00
3.6 ingénieur CVS 4%	3.00
3.7 spécialiste cuisine 4%	2.50
<b>4. ORGANISATION DE BASE DU SOUMISSIONNAIRE</b>	
4.1 organisation qualité 2%	5.00
4.2 contribution au développement durable 4%	2.50
<b>5. RÉFÉRENCES DU SOUMISSIONNAIRE</b>	
5.1 références des sociétés 5%	3.50
<b>TOTAL DES POINTS PONDÉRÉS</b>	<b>324.8</b>
<b>RANG</b>	<b>8<sup>E</sup> RANG</b>

<b>EDIFE SA GENÈVE</b>	
<b>CONFORMITÉ DE L'OFFRE</b>	<b>OUI</b>
<b>CRITÈRES D'APTITUDE ET D'ADJUDICATION</b>	
<b>1. PRIX HT</b>	
1.1 montant total de l'offre financière 36%	14 484 680.–
1.2 montant de l'offre « chapeau de l'ET » 4%	1 099 270.–
<b>2. ORGANISATION POUR L'EXÉCUTION DU MARCHÉ</b>	
2.1 moyens et ressources 7%	3.00
2.2 qualifications des personnes-clés 7%	1.50
<b>3. QUALITÉS TECHNIQUES DE L'OFFRE</b>	
3.1 architecture 11%	3.00
3.2 utilisation intensive et rationnelle du bois 5%	4.00
3.3 exemplarité énergétique 4%	3.50
3.4 ingénieur civil 4%	3.00
3.5 ingénieur électricité 4%	3.00
3.6 ingénieur CVS 4%	3.00
3.7 spécialiste cuisine 4%	2.50
<b>4. ORGANISATION DE BASE DU SOUMISSIONNAIRE</b>	
4.1 organisation qualité 2%	4.00
4.2 contribution au développement durable 4%	2.50
<b>5. RÉFÉRENCES DU SOUMISSIONNAIRE</b>	
5.1 références des sociétés 5%	3.50
<b>TOTAL DES POINTS PONDÉRÉS</b>	<b>300.9</b>
<b>RANG</b>	<b>9<sup>E</sup> RANG</b>

Les tableaux détaillés d'évaluation des critères d'aptitude et d'adjudication sont détenus par le maître de l'ouvrage.

### 3.9 Lauréat

Le comité d'évaluation recommande au maître de l'ouvrage l'adjudication à l'entreprise ERNE AG HOLZBAU accompagnée des mandataires suivants:

- ARCHITECTURE, DIRECTION DE PROJET ET DIRECTION DES TRAVAUX  
éo architectes SA – CRISSIER
- INGÉNIEURIE CIVILE  
BG ingénieurs conseils SA – LAUSANNE
- INGÉNIEUR CVSE  
BG ingénieurs conseils SA – LAUSANNE

### 3.10 Notification de la décision d'adjudication

La décision d'adjudication sera notifiée par écrit aux candidats dont l'offre est recevable.

La décision du maître de l'ouvrage sera également publiée dans la FAO (*Feuille des Avis Officiels*) du Canton de Vaud et sur le site [www.simap.ch](http://www.simap.ch).

### 3.11 Validation

Le comité d'évaluation valide ce rapport de sélection et d'adjudication le 16 février 2021.

L'ensemble des signatures des membres professionnels et non professionnels du jury est à disposition auprès du maître de l'ouvrage. Afin de garantir la protection des données, les signatures ne sont pas publiées.



**EMMANUEL VENTURA**  
PRÉSIDENT DU COMITÉ  
ÉTAT DE VAUD, DFIRE-DGIP-DAI,  
ARCHITECTE CANTONAL

**PIERRE DE ALMEIDA**  
ARCHITECTE,  
ÉTAT DE VAUD, DFIRE-DGIP-DAI,  
RESPONSABLE ADMINISTRATIF AI

**CHRISTOPHER PYROTH**  
INGÉNIEUR,  
ÉTAT DE VAUD, DFIRE-DGIP,  
UNITÉ INGÉNIEURIE

**FRANÇOIS CHAPUIS**  
ÉTAT DE VAUD, DFJC-DGEP,  
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

**LOUIS STAFFONI**  
ÉTAT DE VAUD, DFJC-DGEP,  
ÉCOLE PROFESSIONNELLE, DIRECTEUR

**SERGE FEHLMANN**  
ARCHITECTE, MORGES

**ADRIEN ETCHEGARAY**  
INGÉNIEUR BOIS,  
CBT SA, ST-SULPICE

**CHRISTOPHE UNGER**  
ÉTAT DE VAUD, DFJC-DGEP-ETML,  
DIRECTEUR



**COMPOSITION**

**DU COMITÉ D'ÉVALUATION**

LES OFFRES ONT ÉTÉ ÉVALUÉES  
PAR UN COMITÉ CONSTITUÉ  
DES PERSONNES SUIVANTES :

**PRÉSIDENT DU COMITÉ**

**EMMANUEL VENTURA**

ÉTAT DE VAUD, DFIRE-DGIP-DAI,  
ARCHITECTE CANTONAL

**MEMBRES DU COMITÉ**

**FRÉDÉRIC ABBET**

ARCHITECTE, ÉTAT DE VAUD, DFIRE-DGIP,  
RESPONSABLE D'OR

**CHRISTOPHER PYROTH**

INGÉNIEUR, ÉTAT DE VAUD, DFIRE-DGIP,  
UNITÉ INGÉNIERIE

**FRANÇOIS CHAPUIS**

ÉTAT DE VAUD, DFJC-DGEP,  
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

**LOUIS STAFFONI**

ÉTAT DE VAUD, DFJC-DGEP,  
ÉCOLE PROFESSIONNELLE, DIRECTEUR

**MEMBRES INDÉPENDANTS**

**SERGE FEHLMANN**

ARCHITECTE, MORGES

**ADRIEN ETCHEGARAY**

INGÉNIEUR BOIS, CBT SA, ST-SULPICE

**MEMBRES SUPPLÉANTS**

**PIERRE DE ALMEIDA**

ARCHITECTE, ÉTAT DE VAUD,  
DFIRE-DGIP-DAI, RESP. ADMINISTRATIF AI

**CHRISTOPHE UNGER**

ÉTAT DE VAUD, DFJC-DGEP-ETML,  
DIRECTEUR

**SPÉCIALISTES LIÉS AU MANDANT**

**ERIC DE MURALT**

ARCHITECTE, ÉTAT DE VAUD,  
DFIRE-DGIP, DAI, CHEF DE PROJET

**ROBERTO FERRARI**

ÉTAT DE VAUD, DGEP, ETML, DOYEN

**BERTRAND SAHLI**

ÉTAT DE VAUD, DGEP, ETML,

MAÎTRE PRINCIPAL

**SPÉCIALISTES INDÉPENDANTS**

**MIRALEM DUREK**

INGÉNIEUR ÉLECTRICITÉ,  
MAB INGÉNIERIE SA, MORGES

**CÉDRIC HALDIMANN**

WEINMANN ENERGIES, INGÉNIEUR CVS

**PASCAL ZURFLUEH**

SPÉCIALISTE CUISINE,  
ECCP SÀRL, MÉZIÈRES

**CHRISTOPHE VOYAME**

ÉCONOMISTE, ASSOCIÉ,

E-AS SA, LAUSANNE

**MARC LARACINE**

SPÉCIALISTE EN PROTECTION INCENDIE,

CBT SA, ST-SULPICE

**DIRECTION GÉNÉRALE DES IMMEUBLES ET DU PATRIMOINE**

10, place de la Riponne CH-1014 Lausanne

graphisme hersperger.bolliger — impression Genoud SA — photographie Julie Rheme

**RÉSULTAT DE L'ÉVALUATION**

APPEL D'OFFRES

EN ENTREPRISE TOTALE

**ÉCOLE PROFESSIONNELLE**

**DE VENNES (EPV)**

AVENUE DE VALMONT – LAUSANNE

**LAURÉAT**

**ERNE AG HOLZBAU** PENTHALAZ

ÉO ARCHITECTES SA LAUSANNE

BG INGÉNIEURS CONSEILS SA LAUSANNE

**PARTICIPANTS**

**COMPLEXBAU SA** LAUSANNE

**EDIFEA SA** GENÈVE

**ERNE AG HOLZBAU** PENTHALAZ

**EYAB + SCHAERHOLZBAU** LAUSANNE / ALTBÜRON

**GRISONI ZAUGG SA** VUADENS

**HRS REAL ESTATE SA** ST-SULPICE

**JPF ENTREPRISE GÉNÉRALE SA** BULLE

**RENGGLI SA** GRANGES-PACCOT

**STEINER SA** TOLOCHENAZ